

Quand les bonnes manières laissent place à l'émotion

A l'approche du vote du 28 mars à Moutier, on assiste à de multiples dérives sur les réseaux sociaux. Là où, plus que nulle part ailleurs, l'émotion prend le dessus sur la raison et les bonnes manières. Malheureusement, il n'y a pas grand monde pour dénoncer ces pratiques. Ceux qui ne les tolèrent pas sont réduits au silence par crainte de les subir eux-mêmes s'ils venaient à les dénoncer. Voilà pourquoi la moitié des Prévôtois se tait en attendant la fin de la question jurassienne qui embrase notre ville depuis des années.

Inspirée par la propagande déplacée du Jura Libre, certains utilisateurs de Facebook n'ont de cesse d'attaquer nommément tous ceux qui ne pensent pas comme eux. On se moque, on dénigre, on propage de la haine à peine dissimulée derrière son écran. Les tentatives d'intimidation ou de harcèlement, par une meute minoritaire ont pris la place qu'aurait pu occuper un dialogue civilisé qui aurait été bénéfique à tous. L'émotion est évidemment inévitable dans un vote d'une telle importance, cependant j'estime que l'affection d'un cœur devrait aller à notre ville et à tous ses citoyens plutôt qu'à une idéologie politique qui n'en défend que la moitié.

Les plus de 50 jeunes qui ont signé un appel à voter non ont également subi l'outrage fait à la propagande séparatiste, qui prétend faussement que la jeunesse de Moutier n'est que jurassienne. Les cyber-harceleurs n'ont pas tardé à prendre les signataires à partie, certains allant même jusqu'à lister les noms des « coupables » ! Idem pour les personnes âgées. Les noms sont affichés, les enfants prévenus, le rouleau compresseur est en marche et la pression exercée est telle que la pensée unique s'installe dans le débat public.

Il y a encore le triste univers des faux profils, les « trolls séparatistes ». Au total, ils ne sont pas moins d'une quarantaine sur la page Facebook de MoutierPLUS, se permettant insultes et menaces. Un extrémiste n'a pas hésité à publier des images/vidéos capturées devant les domiciles de non-séparatistes. Il commentera « 3 endroits à Moutier. Que comprenne qui pourra, qui voudra, moi je sais ». Un exemple d'intimidation parmi tant d'autres.

Il y a sans doute quelques cas aussi dans le camp du non, ce que je condamne sans équivoque. Mais la vague de haine séparatiste sur les réseaux sociaux laisse songeur par son ampleur et son caractère organisé. Cette armée idéologique ne recule devant rien pour tenter d'influencer cette votation. Est-ce là une attitude digne d'un camp politique et d'individus prétendant œuvrer sans relâche pour le bien de notre ville ? L'intimidation n'a pas sa place dans une démocratie. Elle n'a pas sa place à Moutier. Pour une ville plus conviviale et sans pressions, **NON** le 28 mars

Diego Caroli, Moutier